



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

### UNE STRATÉGIE SANS VISION POUR LE QUÉBEC MINIER !

Québec, le 30 juin 2009 — Un soutien continu à l'industrie sans garanties de rentabilité pour le Québec et ses régions, un développement accéléré des ressources minérales du nord québécois, mais peu de gains environnementaux. Voilà ce qu'il ressort de la *Stratégie minérale* du gouvernement, présentée hier par M. Serge Simard, ministre délégué aux ressources naturelles.

Lors de la publication de son rapport, en mai dernier, le commissaire au développement durable avait souligné les lacunes au niveau des redevances versées par les compagnies minières. La *Stratégie minérale* traite peu de cet aspect. Si elle mentionne une révision de la loi sur les redevances, il semble que les redevances demeureront nettement insuffisantes. De plus, la *Stratégie* ne garantit pas la mise en place d'un fond régional de développement qui permettrait d'assurer le développement à long terme des régions.

Nature Québec est cependant satisfait de constater que le gouvernement du Québec demandera aux compagnies minières de mettre en garantie des montants équivalents aux coûts de restauration des sites miniers, plutôt que seulement 70%. Avec cette mesure, le gouvernement espère ne plus devoir utiliser les deniers publics pour restaurer les sites abandonnés, comme c'est actuellement le cas. Par contre, il n'y a aucune obligation pour les compagnies minières de verser les montants avant le début du projet. « Rien ne certifie que la situation actuelle, où les Québécoises et Québécois assument la facture, ne se répètera pas. Qu'advient-il si après un ou deux ans de travaux, la compagnie minière fait faillite ? » questionne Christian Simard, directeur général de Nature Québec.

#### Les titres miniers : des obstacles à la conservation.

La présence de potentiel et de titres miniers constitue des obstacles à la création d'aires protégées. Les contours des aires protégées correspondent plus souvent à la présence de titres miniers qu'à des critères écologiques. Ces titres peuvent même empêcher la mise en place de territoires protégés. « Il est essentiel que le gouvernement modifie sa loi de façon à éliminer ce droit de veto inconditionnel qu'est le titre minier, dont bénéficie les compagnies minières. Toutefois, il n'est pas clair dans la stratégie que le gouvernement souhaite prendre cette voie » mentionne Édith Cadieux, chargée de projet, commission Aires protégées de Nature Québec.

Avec sa *Stratégie minérale*, le gouvernement confirme sa volonté d'exploiter à outrance le nord du Québec. Tout est là pour accélérer la présence des minières sur ce territoire : amélioration des connaissances, développement de routes, d'infrastructures et des investissements massifs pour soutenir le développement des projets. « Le gouvernement ne cesse de mentionner l'importance de protéger le nord, un vaste territoire diversifié et fragile. Toutefois, les annonces qu'il a fait pour la forêt, et maintenant pour les mines, montrent qu'il souhaite une exploitation des ressources, au détriment des écosystèmes nordiques et d'un développement acceptable », souligne Christian Simard.

#### Vers une refonte de la loi des mines

Rédigée à partir de principes datant d'une époque révolue, la *Loi sur les mines* n'est pas apte pour faire face aux enjeux du 21<sup>e</sup> siècle. Nature Québec voit donc d'un bon œil la révision prévue pour l'automne. L'organisme demande cependant

Tél. : (418) 648-2104

Télec. : (418) 648-0991

[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)

[conservons@naturequebec.org](mailto:conservons@naturequebec.org)

au gouvernement de faire preuve de transparence et de consulter l'ensemble de la société civile de façon à ce que la nouvelle loi reflète les préoccupations de tous les Québécois. Nature Québec est l'un des membres de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*, coalition qui a fait connaître récemment ses attentes pour une véritable stratégie minérale ([http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Communications/CO09-06-25\\_Mines.pdf](http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Communications/CO09-06-25_Mines.pdf)).

– 30 –

**Nature Québec** ([www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org)) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131

[communications@naturequebec.org](mailto:communications@naturequebec.org)